

# Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

**Viviana Ferrario**

**Aspects de la recherche paysagère en Italie**

*Aspects of the contemporary research on landscape in Italy*

Dresser un tableau de la recherche paysagère en Italie, même en ne visant qu'une esquisse, signifie se confronter à une situation complexe, stratifiée, kaléidoscopique en termes de disciplines engagées, de professions impliquées, de questions de recherche posées. Cela rend objectivement difficile - et nécessairement partielle - une synthèse efficace. Cependant, mon objectif sera ici principalement pédagogique : il est de proposer un tour d'horizon de la recherche paysagère à ceux qui ne la connaissent pas en détail, fournissant ainsi au lecteur quelques points de repère pour s'orienter. Certaines simplifications sont donc inévitables.

En introduction, il me semble très important de rappeler des informations plus générales, la recherche étant fortement influencée par le contexte dans lequel elle s'effectue. Je vais donc d'abord présenter le milieu scientifique actuel, le contexte normatif et institutionnel, et la manière dont le paysage a traversé le débat culturel et scientifique italien au cours du XXe siècle.

### **Le milieu scientifique aujourd'hui**

Précisons avant tout que le paysage en Italie ne fait pas l'objet d'un parcours d'étude universitaire spécifique complet, à l'image des écoles nationales supérieures de Paysage en France. Même si des propositions ont été faites en ce sens, cela ne semble pas être destiné à changer dans un futur immédiat<sup>1</sup>. En revanche, le paysage fait l'objet de certains cours dans les universités d'architecture, d'agronomie et de géographie<sup>2</sup>. Il existe également des cours dans les formations en urbanisme, formations qui considèrent le paysage comme une partie des sciences du territoire<sup>3</sup>. Avec l'actuelle réforme universitaire ces *corsi di laurea* sont souvent devenus soit des *curricula*<sup>4</sup>, soit des cours d'études interuniversitaires<sup>5</sup>. Il y a ensuite des masters ou des cours d'études postuniversitaires de spécialisation ou des doctorats<sup>6</sup>.

Très peu de chose se passe à ce sujet en Italie hors du milieu académique. Le département de sciences humaines, sociales et patrimoine culturel du Conseil national de la recherche travaille sur le paysage culturel (PC.P06 - *Paesaggio cultural e*), principalement du point de vue de la conservation du patrimoine, de la connaissance des paysages historiques et de l'archéologie du paysage<sup>7</sup>. On retrouve la même approche dans les Scuole di Specializzazione in Beni Architettonici e del Paesaggio activées par le ministère de la Culture dans les universités de Milan, Naples, Florence, Bari, Turin, Gênes.

Le partage du paysage entre des disciplines et des milieux académiques différents a des conséquences dans l'univers professionnel, celui-ci étant caractérisé par l'absence d'une reconnaissance de la profession de paysagiste, qui n'existe pas en Italie hors des organisations professionnelles liées à la formation universitaire d'origine, c'est-à-dire les architectes (*Ordine degli Architetti*, *Pianificatori*, *Paesaggisti*, *Conservatori*), ou les agronomes (*Ordine degli Agronomi*).

C'est surtout autour des cours d'études universitaires ci-dessus mentionnés que se développe donc une recherche paysagère. Le paysage occupe un espace important dans la formation universitaire italienne mais sous une forme très fragmentée. Pourquoi les disciplines qui s'occupent du paysage ont-elles des difficultés à s'organiser autour d'études spécifiques ? Une des raisons est que cela supposerait une définition partagée du paysage, là où, au

contraire, chaque discipline (la géographie, l'architecture du paysage, l'écologie du paysage, l'agronomie, l'économie, le droit, etc.) se considère comme étant la détentrice de la vraie signification du terme. Un tel contexte influence évidemment la recherche ; et pour être traitée, la question du paysage demanderait de véritables projets de recherche réellement interdisciplinaires, qui demeurent pour l'heure peu nombreux.

### **Le contexte normatif**

Une deuxième condition qui influence la recherche paysagère en Italie est sans aucun doute le cadre législatif. Cet aspect est intéressant pour deux raisons : la première est que la législation, tout en conditionnant l'émergence de certaines formes d'aménagement du paysage, peut influencer les thèmes de la recherche, en contribuant à établir son programme. La deuxième est que la loi reflète et condense le débat, en officialisant certaines positions plutôt que d'autres. Les premières normes italiennes datent de la fin du XIXe siècle ou de la première moitié du XXe siècle : elles reflètent une idée du paysage très conventionnelle, visuelle et esthétisante, proche de ce qu'on appelle en Italien « panorama<sup>8</sup> ». Les lois se concentrent sur les paysages exceptionnels, hors du commun : pour reprendre les mots de la loi, il s'agit précisément de paysages de « beauté non commune », qui doivent être protégés, par le biais de certaines contraintes spécifiques, contre toutes transformations qui pourraient les *défigurer*. Les paysages sont classés comme le sont les bâtiments anciens, les villas de Palladio et en général comme le sont les biens culturels. Pour l'aménagement du paysage, la loi de 1939 introduit le « *piano paesistico* » (plan paysage) pour les territoires classés, mais cette possibilité n'aura pas de suite, les paysages exceptionnels étant uniquement gérés dans une logique de contrainte, qui soumet chaque projet de transformation à l'approbation du ministère ; obligation qui n'arrive pas à avoir un impact sur les transformations « sans projet », l'incurie, l'abandon ou une certaine exploitation touristique de bas niveau. Il est vrai aussi que si on considère la croissance économique très forte de l'Italie dans la deuxième moitié du XXe siècle (une croissance qui est complètement sourde à la culture en général et à la préservation des paysages exceptionnels en particulier), une logique de contrainte était probablement la seule possible.

Pour commencer à sortir de cette logique il faut attendre les années 1970, quand une conscience environnementale commence à se développer. La nouvelle approche mûrit rapidement dans les années 1980, en réponse à certains choix discutables de la politique nationale. En 1985 est promulguée la loi dite Galasso, qui s'inspire des travaux pluriannuels d'une commission interdisciplinaire ministérielle sur la préservation du patrimoine ( *Commissione Franceschini* ). En 2004, après la signature mais avant la ratification de la Convention européenne du paysage (CEP) par l'Italie, le *Codice dei Beni Culturali e del Paesaggio* (Code des biens culturels et du paysage) résume et met de l'ordre dans la législation italienne en matière de protection. Néanmoins le paysage reste lié à une vision centrée sur les « biens paysagers », interprétés comme une forme de monuments ou d'œuvres d'art. Les aspects sociaux du paysage, notamment, sont très peu pris en compte, la protection du paysage s'appuyant sur une définition qui fait référence non pas aux perceptions de la population, comme le fait la Convention européenne, mais à l'identité<sup>11</sup>. Je pense pouvoir dire, sans être démentie, que

pour l'instant en Italie la Convention européenne est moins acceptée en terme législatif qu'en terme de questions de recherche qu'elle soulève.

## Le contexte historique

Cela nous amène à réfléchir sur la façon dont le paysage a été traité par les différentes disciplines en Italie pendant la deuxième moitié du XXe siècle. Dans le paragraphe précédent j'ai évoqué le fait que les premières lois italiennes d'avant-guerre étaient centrées sur une idée de paysage très élitiste, effet du climat culturel du néo-idéalisme<sup>12</sup>.

Les choses changent après la guerre, période où certaines personnalités s'emparent de la question du paysage, et où le débat s'élargit beaucoup. Parmi ces personnalités, la figure d'Emilio Sereni (1907-1977) s'impose au premier plan. Avec son *Histoire du paysage rural italien*, les campagnes de la péninsule sortent de la fixité qu'on leur attribuait jusqu'alors. Influencée par l'histoire des *Annales* et par la géographie humaine française et italienne, ainsi que par la tradition des études agronomiques du XIXe siècle et les travaux de Carlo Cattaneo, son œuvre aura une grande influence dans le milieu des architectes et des urbanistes, avec lequel il partage une orientation ouvertement marxiste. Sereni affirme que le paysage (il se réfère au paysage agricole, mais on peut étendre sa définition au paysage en général) est « la forme que l'homme, par ses activités productives agricoles, consciemment et systématiquement imprime au paysage naturel ». Le paysage, en transformation perpétuelle reflète le rapport entre l'homme et son territoire, mais aussi des rapports de pouvoir dans la société.

Mais le paysage ne raconte qu'une partie de l'histoire, comme le souligne Lucio Gambi (Gambi, 1973), dont Sereni est l'une des références majeures. Lucio Gambi, géographe, réagit aux positions plutôt déterministes de ses collègues de la génération précédente, en particulier Renato Biasutti (*Il paesaggio terrestre*, 1947) et Aldo Sestini (*Il paesaggio italiano*, 1963), en dénonçant leur incapacité à prendre en compte la dimension historique du paysage. Il s'agit là de l'un des principaux signes de l'insatisfaction plus générale à l'égard de la manière dont la géographie abordait le paysage à l'époque - insatisfaction qui entraînera une forte réaction contre la « paysagification » de la géographie italienne d'après-guerre. Dans les années 1960, les géographes « abandonnent » le paysage, et lui substituent une approche quantitative et structuraliste (Zerbi, 1993).

À l'extrême opposé, pour Rosario Assunto le paysage est un sujet philosophique. Son livre *Il paesaggio e l'estetica. Arte, critica filosofia* (1973) marque le débat culturel jusqu'à nos jours. Ses idées croisent celles de nombreux intellectuels italiens sensibles au paysage du « beau pays » (comme Dante Alighieri avait défini l'Italie) qui avaient dénoncé la destruction du patrimoine culturel et paysager dans l'Italie d'après-guerre et pendant le boom économique des années 1970 : Giorgio Bassani dans ses articles, Giuseppe Mazzotti et sa *redécouverte* des villas de Vénétie (Mazzotti 1952), Antonio Cederna dans son livre *I vandali in casa* (1965), ou les associations nationales de protection du patrimoine comme *Italia Nostra* (fondée en 1955). Les architectes et les urbanistes participent à ce mouvement d'opinion. Ainsi, la conférence nationale de l'Institut national d'urbanisme en 1957 est dédiée à la « défense et valorisation du paysage urbain et rural<sup>13</sup> ». Si ce mouvement est sans aucun doute de nature élitiste, il incite néanmoins à une meilleure connaissance du

patrimoine et à une réflexion sur sa protection, ce qui mobilise les chercheurs travaillant sur les transformations du territoire. Cette idée de paysage comme patrimoine se consolide simultanément dans la recherche, dans les programmes des écoles, dans les plans d'urbanisme et dans la pratique, comme en témoigne par exemple l'attention portée à la protection des centres historiques des villes (la *Charte de Gubbio* date de 1960), qui devient courante à partir des années 1980.

Dans ce cadre, l'architecture de paysage, surtout représentée en Italie par les chercheurs de Florence et de Gênes (Guido Ferrara et son ouvrage *L'architettura del paesaggio italiano*, publié en 1968, Vittoria Calzolari, Annalisa Maniglio Calcagno en sont les représentants les plus célèbres), finit par occuper une position marginale, comme le soulignent déjà les participants de la célèbre conférence de Bagni di Lucca en 1973 (Zoppi, 2007)<sup>14</sup>.

Dans les années 1990, un regain d'intérêt pour le paysage commence à se manifester dans plusieurs disciplines. Révélatrice de ce moment charnière est la place nouvelle du paysage dans les revues : c'est dans les années-là que les premières revues italiennes de paysage commencent à être publiées : *Paesaggio urbano* à partir de 1990 ; *Architettura del paesaggio*, la revue officielle de l'Associazione Italiana Architettura del Paesaggio (AIAPP), à partir de 1998. Pendant la même période les revues italiennes d'architecture et d'urbanisme les plus connues s'intéressent au paysage : je me limite à citer *Urbanistica*, à partir du numéro 85 (1986) et *Casabella*, surtout avec le numéro 575-576 (1991), dédié entièrement au paysage. La recherche paysagère commence à être financée par le ministère de la Culture autour de la signature de la CEP : le premier exemple est celui du programme national de recherche confié à la Société italienne des urbanistes (Clementi, 2004).

C'est aussi grâce à ces revues que le débat italien rencontre le débat international. Cela mériterait un approfondissement, surtout à propos des rapports importants avec la *landscape architecture* d'origine anglo-saxonne, et avec le paysagisme français. Plus récemment les échanges internationaux ont aussi eu lieu dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention européenne, qui a obligé à augmenter le niveau d'échange culturel et scientifique avec l'étranger, au moins dans certains milieux disciplinaires.

## **Un parcours dans la recherche paysagère italienne**

Une fois ces éléments de contexte posés, on peut essayer une rapide exploration des contenus et des principales tendances qui caractérisent la recherche paysagère en Italie. Parmi les grilles de lecture que l'on peut adopter, j'opterai ici pour une entrée par grands domaines de recherche. Il ne s'agit pas à proprement parler de thèmes de recherche, mais plutôt de problématiques, autour desquelles les chercheurs s'interrogent. Les domaines que j'ai identifiés ne coïncident pas avec des disciplines. Comme souvent des disciplines différentes travaillent sur des questions comparables et apparentées entre elles. Habituellement les réponses aux mêmes questions varient selon la discipline et selon la méthode, cette dernière pouvant être descriptive, de projet, théorique, évaluative, normative, et enfin aussi critique. Évidemment des liens forts existent entre les domaines identifiés et il n'est pas toujours aisé d'assigner à l'un d'eux en particulier recherches et chercheurs. Les recherches les plus singulières se situent au reste au croisement de ces domaines. Il ne s'agit ici que d'une grille de lecture très personnelle et provisoire, rien

d'autre qu'une proposition, certainement assez discutable et incomplète, mais que j'espère utile à ceux qui désirent se faire une idée de la production scientifique italienne sur le paysage. Les paragraphes qui suivent seront dédiés chacun à un des domaines de recherche identifiés.

#### **Paysage : histoire/patrimoine**

Les questions qui caractérisent ce domaine de recherche se situent entre l'histoire des paysages et l'identification de paysages hérités. Dans le premier cas le but est la reconstruction virtuelle des caractères d'un paysage perdu ou profondément transformé, et on essaye d'appréhender le passé des paysages. Dans le deuxième cas, les chercheurs se concentrent sur les « permanences » et les « persistances » des paysages anciens, que nous pouvons reconnaître dans le paysage d'aujourd'hui. Dans ce domaine on trouve soit la géographie historique (Sereni, 1981), soit l' *historical ecology* , représentée en particulier par le groupe de chercheurs de Gênes qui se rassemblent autour de Diego Moreno (un exemple dans Cevasco, 2007). D'autres chercheurs travaillent d'une façon interprétative sur la dimension dynamique des paysages, qui peut être abordée soit du point de vue de l'événement historique (Russo et Salvemini, 2007 ; Ciriaco 2006), soit de la méthodologie et des sources (par exemple Longhi, 2008). La recherche appliquée plus directement à la sauvegarde des paysages historiques peut donner parfois lieu à des productions utiles pour les politiques de préservation, comme c'est le cas par exemple du catalogue ministériel des paysages historiques d'Italie, émanant à l'origine des agronomes forestiers (Agnoletti, 2010), ou des études sur les paysages de terrasses entre géographie et disciplines du projet (Scaramellini, Varotto, 2008 ; Fontanari, Patassini, 2008). L'importance de ce domaine de recherche est évidente : il s'agit de retrouver un équilibre entre la connaissance des phénomènes et la conservation des traces, entre l'héritage des paysages du passé et un projet pour le futur. Il y a une difficulté intrinsèque dans la conservation d'un paysage-produit comme le concevait Emilio Sereni, quand le processus qui en était à l'origine est terminé<sup>15</sup>.

#### **Paysage : Valeurs/indicateurs**

Autour du mot « valeur » et autour de questions telles que « Quelles sont les valeurs, ou la valeur d'un paysage » ou « Comment mesurer sa qualité ? », on trouve des approches très différentes.

Une première approche, plutôt quantitative, traduit ces questions en « Combien vaut un paysage ? ». Il s'agit des études sur le « consentement à payer » qui peuvent être traitées de manière plus ou moins sophistiquée. Cette approche est celle surtout, des économistes (Marangon 2008 et Tempesta, 2010 par exemple) comme en témoigne la naissance d'une nouvelle discipline : l'« économie du paysage ». Nous retrouvons ici une des façons possibles d'interpréter la « perception du paysage » qui pourrait sembler très restreinte, mais qui pourtant est assez puissante et reconnue au niveau international.

D'autre part, la notion de « valeur » peut aussi être interprétée qualitativement en se rapprochant des notions de patrimoine et de bien public, des « permanences » à préserver. Dans ce cas-là, « paysage » et « valeur » tendent à s'identifier l'un à l'autre (le paysage

existe car il a une valeur) : les chercheurs peuvent étudier les raisons d'attribution de la valeur, les méthodes pour l'évaluer, les moyens pour la préserver (plans, normes). Les géographes (Vallega, 2008) et les urbanistes (Cassatella, 2011) ont travaillé sur les indicateurs du paysage. Le passage vers l'aménagement du territoire est évident : je me limite à citer ici Alberto Magnaghi, qui propose la *Carta dei valori* (charte des valeurs) comme étape pour la rédaction d'un plan d'urbanisme. Ici le domaine de recherche *paysage* = *valeur* rencontre le domaine du *paysage historique* précédemment décrit. Le paysage est considéré digne d'être préservé justement en tant qu'il est porteur de valeur.

### **Environnement/durabilité**

Les questions qui sont au cœur de la recherche sur l'évaluation se retrouvent aussi dans les travaux qui abordent le paysage du point de vue des caractères et des dynamiques du milieu naturel, en considérant l'« homme écologique » soit comme faisant partie intégrante du système naturel, soit comme agent externe, qui impacte les milieux.

La recherche s'articule sur deux axes principaux, qui - me semble-t-il - se rencontrent rarement. D'un côté, nous retrouvons l'étude des dynamiques des systèmes naturels, avec l'approche et les méthodologies typiques de l'écologie du paysage. Le paysage est ici considéré comme la résultante de tous les processus (anthropiques et naturels) à l'intérieur d'une mosaïque complexe d'écosystèmes. La recherche se développe selon deux directions complémentaires : Almo Farina, écologue, s'est intéressé à certaines questions théoriques (Farina, 2006), tandis que d'autres chercheurs (Gibelli, Mininni, Romano, Santolini), souvent formés dans le milieu de l'architecture et de l'urbanisme, se sont plutôt dirigés vers le potentiel d'application de ces études, autant dans l'évaluation que dans l'aménagement du territoire. Les questions principales de recherche dans ce cas sont : quelles transformations sont possibles dans les environnements paysagers observés ? Quelle est la capacité de mutation d'un territoire et quelles sont les réponses potentielles aux perturbations ?

De l'autre côté, on trouve la recherche en géographie physique et géomorphologique, où le paysage est encore considéré comme résultant de processus, mais ici on se réfère plutôt aux « formes » physiques (c'est-à-dire comme formes du relief), qui dérivent des processus naturels et artificiels transformant la surface de la terre.

### **Paysage et gouvernement**

Principalement fréquenté par les architectes et les urbanistes, ce domaine est caractérisé par deux questions de recherche : comment gérer le changement des paysages ? Comment en dessiner des nouveaux ? Les approches sont diverses et souvent métissées, car ici le concept de paysage est moins homogène, entre la tradition de Sereni (paysage produit de l'interaction société/territoire) et celle de l'art des jardins. Ces recherches ont trouvé leur terrain de prédilection, après la Convention européenne du paysage en particulier, dans la question des paysages « dégradés », une catégorie qui se prête facilement aux études. Paysages « refusés » ( *brownfields* ) (Maniglio Calcagno, 2010), ou paysage de l'eau (en utilisant par exemple un fleuve comme fil rouge) sont des sujets de prédilection pour les projets de recherche récents, tout comme certains thèmes spécifiques tels que paysage/énergie, paysage/santé/bien-être, paysage/infrastructures (Clementi, 2003).

D'autres chercheurs s'intéressent prioritairement à la place qu'occupe le paysage dans le

plan d'urbanisme et dans les politiques territoriales et sectorielles, et à la manière de l'utiliser pour penser qualitativement les transformations territoriales. C'est le cas entre autres d'Arturo Lanzani à Milan (Lanzani, 2003 ; 2011), et des chercheurs florentins (Paolinelli, 2011). L'enthousiasme pour ce thème qui a duré tout le long des années deux mille commence désormais à laisser place à un regard plus critique. On a notamment pointé le danger de masquer sous une « esthétisation du territoire » les problèmes de justice et de démocratie que les transformations actuelles du territoire soulèvent (Raffestin, 2005 ; Farinelli, 2009). Ce doute est légitime dans une société où le paysage est devenu le mot de passe des bonnes intentions des administrations publiques, sans que, en revanche, l'intérêt au paysage se traduise toujours en actions cohérentes.

### **Paysage et sphère sociale**

Dans ce dernier domaine de recherche, fortement stimulé par la CEP, le paysage n'est pas en soi l'objet de la recherche, mais il est considéré dans ses relations avec la société qui le construit, le perçoit, le vit, le transforme. Les questions principales sont : quels rapports une population entretient-elle avec son paysage ? Quel rôle joue-t-elle dans la transformation des paysages et dans leur gestion ? Et à l'opposé : quel rôle joue le paysage dans la vie des populations ? La recherche se développe sur différents axes.

Elle est pour une part centrée sur la perception sociale des paysages, avec l'objectif d'approfondir certaines questions soulevées par la CEP, notamment sur le plan du bien-être lié à la qualité du paysage (Ferrario, 2011) : le paysage devient aussi un outil pour les sciences sociales, dans la mesure où il est utilisé pour répondre à des questions de société<sup>16</sup>. Au croisement entre recherche fondamentale et recherche appliquée - avec une présence massive des urbanistes et des aménageurs - on s'interroge sur la manière de faire de la participation en utilisant le paysage. Les observatoires des paysages, introduits après la CEP, semblent être une manière privilégiée d'aborder cette question. En témoigne la démarche de participation conduite à l'occasion de la rédaction du plan régional des Pouilles<sup>17</sup>. Il s'agit de recherches qui croisent les processus d'aménagement du territoire avec la participation des administrations locales et régionales. Dans ce même cadre les aspects éducatifs du paysage offrent une possibilité d'application intéressante pour former des citoyens responsables (Castiglioni, 2009).

Enfin, certains travaux explorent le thème, extrêmement ouvert, des conflits liés aux transformations du territoire et du paysage. D'une part, il faut résister ici à la tentation de s'arrêter aux menaces que le monde globalisé ferait peser sur le paysage, en favorisant le déracinement et la perte des lieux (Bonesio, 2002), et, d'autre part, il ne faut pas se contenter seulement de la dénonciation qui, en Italie, est souvent associée au paysage : l'objectif est celui d'arriver, à travers une lecture plus élaborée et plurielle des conflits en ce domaine, à se documenter et à mieux comprendre les mécanismes profonds qui lient le territoire et les habitants, considérés dans toute leur complexité et leur diversité.

### **Des remarques conclusives : recherche « sur le paysage » ou « en paysage » ?**

En conclusion, je proposerais une brève réflexion sur le titre de cette intervention, qui vient



d'une observation banale : il serait facile de traduire l'expression « recherche paysagère » en italien simplement par « *ricerca paesaggistica* », mais cela n'aurait pas de sens. En Italien je suis donc obligée de préciser, à l'aide d'une préposition, le type de relation entre les deux mots « recherche » et « paysage ». Je dois le faire en écrivant « *ricerca sul paesaggio* » (sur le paysage) quand le paysage - ou les paysages - font l'objet de la recherche. Mais je peux aussi traduire l'expression « recherche paysagère » par « *ricerca di paesaggio* » (en paysage), ce qui correspond à des recherches concernant des thèmes associés au paysage, qu'on retrouve dans les disciplines territoriales ou sociales. Les chercheurs peuvent répondre aux questions que j'ai présentées dans les paragraphes précédents soit d'une façon spécifique (sur le paysage) soit plutôt en ayant une approche plus étendue. Dans ce deuxième cas, celui de la recherche *en paysage*, on utilise le paysage comme outil de recherche.

La recherche *sur le paysage* existe en Italie. En revanche, je me demande si celle qui utilise le paysage comme outil de recherche existe aussi. Et si c'est le cas, a-t-elle conscience d'opérer ainsi ? Au-delà du jeu sur les mots, je crois qu'il s'agit d'une question tout à fait ouverte : un meilleur partage des principes et des méthodes de recherches *sur le paysage* pourrait aider à mieux construire la recherche *en paysage*.

### **Remerciements**

*Je souhaite remercier Serge Briffaud pour m'avoir invitée aux Journées doctorales en paysage 2012, en me donnant l'occasion de m'interroger sur ces questions. Je n'aurai pas réussi à y répondre sans l'aide de ma collègue et amie Benedetta Castiglioni, représentante de l'université de Padoue à l'intérieur de Uniscape (le réseau des universités qui travaillent sur l'implémentation de la Convention européenne du paysage), avec laquelle j'ai amplement discuté le contenu de l'article et à qui va toute ma gratitude. Le dernier merci est pour Elena Ferrario et Simon Métivier, qui ont eu la patience de corriger le texte et à Serge Briffaud et Emanuelle Haulme qui l'ont révisé.*

## Notes

1. Le système universitaire italien vient d'être réorganisé, suite à la loi nationale 240 (30 décembre 2010), qui a unifié les structures qui auparavant s'occupaient, d'une part, de la recherche (*Dipartimenti*) et, d'autre part, de la pédagogie (*Facoltà*). Les différentes propositions, formulées lors des discussions préparatoires à la loi nationale, d'instituer un cours d'étude spécifique et interdisciplinaire sur le paysage n'ont pas été retenues pour l'instant. La situation décrite ici fait référence à l'année académique 2013-2014.
2. Pour donner des exemples, on peut citer dans les universités d'architecture, le *Corso di Laurea Magistrale in Architettura del Paesaggio* (2e cycle) à l'université de Florence, coordonné par Mariella Zoppi, ou le *Corso di Laurea in Architettura del paesaggio* à l'università Mediterranea di Reggio Calabria où enseignait Franco Zagari. Dans les facultés d'agronomie, on trouve des cours universitaires de premier cycle : *Verde ornamentale e tutela del paesaggio* (vert ornemental et protection des paysages) à Bologne (coordonné par Patrizia Tassinari) ; *Riassetto del territorio e tutela del paesaggio* (aménagement du territoire et protection du paysage) à Padoue (coordonné par Tiziano Tempesta, sciences agronomiques). À l'Université de Milan, existe en géographie le *Corso di laurea triennale in Scienze umane dell'ambiente, del territorio e del paesaggio* (1er cycle) (coordonné par le géographe Guglielmo Scaramellini).
3. Un exemple à l'université de Naples, avec le cours d'étude en *Scienze della pianificazione territoriale, urbanistica, paesaggistica e ambientale*.
4. C'est le cas du *Corso di Laurea in Architettura per il paesaggio* à l'Université Iuav de Venise qui est récemment devenu un « curriculum » du cours en Architecture, qui s'appelle *Architettura, paesaggio*
5. Comme le cours magistral en *Progettazione delle aree verdi e del Paesaggio* (projet de parcs et de paysage), à l'Università di Genova (faculté d'architecture), à l'Università di Torino (faculté d'agronomie), au Politecnico di Torino (faculté d'architecture), à l'Università di Milano (faculté d'agronomie).
6. Le panorama des études supérieures en paysage est très varié. Parmi les cours les plus connus nous retrouvons le master en *Ecologia del paesaggio e pianificazione ambientale* à la faculté de sciences mathématiques et physiques naturelles de l'université La Sapienza à Rome ; le *Master in Paesaggistica* à l'université de Florence, coordonné par Biagio Guccione, qui a remplacé l'École en architecture de jardins et projet de paysage, active depuis 1997 ; le doctorat de recherche en *Progettazione Paesistica* dans la même Université de Florence, coordonné par Gabriele Corsani ; le doctorat en *Economia, Ecologia, Paesaggio e Territorio* à l'université de Udine, coordonné par Margherita Chang Ting Fa ; le doctorat en *Biodiversità vegetale ed Ecologia del Paesaggio*, dans le département de sciences environnementales et biodiversité de l'université de Palerme ; le doctorat en *Architecture, Urban Design, Conservation of Housing and Landscape* au Politecnico di Milano.
7. Voir, en particulier les recherches de l'Istituto per i beni archeologici e monumentali (IBAM) (<http://www.ibam.cnr.it>) ; pour une liste des projets de recherche, voir : <http://www.cnr.it/com>

8. La loi 1497/1939 *Protezione delle bellezze naturali* (protection des beautés naturelles), l'ancêtre de l'actuelle loi sur le paysage, fait explicitement référence aux « *bellezze panoramiche* » (beautés panoramiques), que la loi protège en tant que « *quadri naturali* » (*cadres*, mais *tableaux* aussi), en même temps que les points de vue et les « *belvedere* » d'où l'on contemple les panoramas (art. 1, c. 4).
9. Le *Condono edilizio* est une amnistie accordée en 1984 aux personnes ayant édifié des bâtiments sans permis de construire.
10. Cela inaugure des traditions régionales de plan de paysage - et peut-être même des traditions régionales de recherche en paysage, vu que des chercheurs célèbres ont été impliqués dans la rédaction des plans régionaux. Il suffit de citer le géographe Lucio Gambi dans le Plan paysage de la région Emilia-Romagna. Ce possible lien entre la planification et la recherche paysagère pourrait faire l'objet d'approfondissements intéressants.
11. La définition du paysage que la loi donne est bien différente de celle de la Convention européenne : « *Per paesaggio si intende il territorio espressivo di identità, il cui carattere deriva dall'azione di fattori naturali, umani e dalle loro interrelazioni* (Par paysage, on entend le territoire exprimant l'identité, dont le caractère dérive de l'action de facteurs naturels, humains et de leurs interrelations) ».
12. Le philosophe néo-idéaliste italien Benedetto Croce était ministre de l'Instruction publique à l'époque de la première loi sur les beautés naturelles.
13. *Difesa e valorizzazione del paesaggio urbano e rurale, Atti del 6. convegno nazionale di urbanistica*, Lucca, Teatro del Giglio, 9-11 novembre 1957, Rome, Istituto nazionale di urbanistica, 1958.
14. Les actes de la conférence furent publiés dans *Architettura del Paesaggio, atti del Convegno di Bagni di Lucca - aprile 1973*, Firenze, Nuova Italia, 1974.
15. Je ne vais pas présenter ici la recherche italienne sur les jardins, qui parfois se croise avec la recherche paysagère, en étudiant l'histoire des jardins, ou en faisant du jardin un objet de réflexion philosophique, de préservation ou de projet. Je me limite à rappeler, entre autres, les travaux de Margherita Azzi Visentini, Massimo Venturi Ferriolo, Franco Zagari. Certains chercheurs qui s'intéressaient aux jardins ont élargi récemment leur recherche au paysage (Venturi Ferriolo, 2009 ; Zagari, 2013).
16. À l'université de Padoue un groupe de recherche coordonné par Benedetta Castiglioni utilise cette approche pour travailler sur la ville diffuse de Vénétie et ses habitants (Castiglioni, Ferrario, 2007). Le projet de recherche Link sur l'intégration sociale des immigrés en Vénétie a été un essai en cette direction, le paysage étant utilisé pour comprendre et comparer la relation au territoire des jeunes immigrés et Italiens (Castiglioni, 2010).
17. Le *Piano Paesaggistico Territoriale Regionale della Regione Puglia*, coordonné par Alberto Magnaghi, est reconnu comme un exemple vertueux notamment pour les modalités de participation en ligne. Les matériaux se trouvent sur le site web <http://paesaggio.regio>

## **Viviana Ferrario**

Elles est géographe et enseignante-chercheuse à l'université IUAV de Venise.

Courriel : [viviana.ferrario@iuav.it](mailto:viviana.ferrario@iuav.it)

### **Bibliographie**

Agnoletti, M. (dir.), *Paesaggi rurali storici : per un catalogo nazionale*, Bari, Laterza, 2010.

Assunto, R., *Il paesaggio e l'estetica. Arte, critica filosofia*, Napoli, Giannini, 1973.

Biasutti, R., *Il paesaggio terrestre*, Torino, Unione tipografico editrice torinese, 1947.

Bonesio, L., *Oltre il paesaggio : i luoghi tra estetica e geofilosofia*, Casalecchio di Reno (BO), Arianna Editrice, 2002.

Cassatella, C., Peano, A., *Landscape Indicators : assessing and monitoring landscape quality*, Dordrecht, Springer, 2011.

Castiglioni, B. (dir.), « Paesaggio e popolazione immigrata : il progetto LINK (Landscape and Immigrants : Networks, Knowledge) », *Materiali*, n° 30, 2010, Dipartimento di Geografia - Università di Padova.

Castiglioni, B., Ferrario, V., « OÙ habite grand-mère ? Une expérience à travers le paysage dans la «ville diffuse» de Venetie (Italie) », dans Berlan-Darque, M., Luginbühl Y., Terrasson, D., *Paysages : de la connaissance à l'action*, Versailles, éditions Quæ, 2007, p. 69-82.

Castiglioni, B., *Education on landscape for children*, Bruxelles, Council of Europe, 2009.

Cederna, A., *I vandali in casa*, Bari, Laterza, 1965.

Cevasco, R., *Memoria verde : nuovi spazi per la geografia*, Reggio Emilia, Diabasis, 2007.

Ciriacono, S., « Ville venete, governo del territorio e uso dell'acqua a Venezia in età moderna », dans Derosas, R. (dir.), *Villa : siti e contesti*, Treviso, Fondazione Benetton Studi Ricerche-Canova, 2006.

Clementi, A., *Infrascapè. Infrastrutture e paesaggio = infrastructure and the landscape. Dieci indirizzi per la qualità della progettazione = ten guidelines for ensuring design quality*, Firenze, Mandragora, 2003.

Clementi, A. (dir), *Interpretazioni di paesaggio. Convenzione Europea e innovazioni di metodo*, Roma, Meltemi, 2004.

- Farina, A., *Il paesaggio cognitivo : una nuova entità ecologica*, Milano, Franco Angeli, 2006.
- Farinelli, F., *La crisi della ragione cartografica. Introduzione alla geografia della globalità*, Torino, Einaudi, 2009.
- Ferrara, G., *L'architettura del paesaggio italiano*, Padova, Marsilio, 1968.
- Ferrario V., « As perceived by people. Alcune considerazioni su paesaggio e percezione », dans Anguillari, E., Ferrario, V., Lancerini, E., Gissi, E. (a cura), *Paesaggio e benessere*, Milano, Franco Angeli, 2011, p. 23-33.
- Fontanari, E., Patassini, D., *Paysages en terrasses des Alpes. Expériences de projet*, Venezia, Marsilio, 2008.
- Gambi, L., *Una geografia per la storia*, Torino, Einaudi, 1973.
- Lanzani, A., *I paesaggi italiani*, Roma, Meltemi, 2003.
- Lanzani, A., *In cammino nel paesaggio : questioni di geografia e urbanistica*, Roma, Carocci, 2011.
- Longhi, A. (dir.), *Catasti e territori : l'analisi dei catasti storici per l'interpretazione del paesaggio e per il governo del territorio - Cadastres et territoires. L'analyse des archives cadastrales pour l'interprétation du paysage et l'aménagement du territoire*, Firenze, Alinea, 2008.
- Maniglio Calcagno, A., *Architettura del paesaggio. Evoluzione storica*, Bologna, Calderini, 1983.
- Maniglio Calcagno, A. (dir.), *Progetti di paesaggio per i luoghi rifiutati : sintesi della ricerca MIUR-PRIN 2007-2010 Progetti di paesaggio per i luoghi rifiutati*, Roma, Gangemi, 2010.
- Marangon, F. (dir.), *Il Paesaggio : un valore senza prezzo*, Udine, Forum Edizioni, 2007.
- Mazzotti, G. (dir.), *Le ville Venete. Catalogo*, Treviso, Ed. Canova, 1952.
- Paolinelli, G. (dir.), *Habitare. Il paesaggio nei piani territoriali*, Franco Angeli, Milano 2011.
- Pedroli, B., Goodmann, T. (dir.), *Landscape as a project : a survey of views amongst UNISCAPE members. Reaction to a position paper of Franco Zagari*, Melfi, Libria, 2010.
- Raffestin, C., *Dalla nostalgia del territorio al desiderio di paesaggio. Elementi per una teoria del paesaggio*, Firenze, Alinea, 2005.
- Rocheftort, R., « À propos de l'histoire du paysage agraire italien », *Revue de géographie de Lyon*, n° 39-3, 1964, p. 183-195.

Russo, S., Salvemini, B., *Ragion pastorale, ragion di Stato : spazi dell'allevamento e spazi dei poteri nell'Italia di età moderna*, Roma, Viella, 2007.

Scaramellini, G., Varotto, M., *Paysages en terrasses des Alpes. Atlas*, Venezia, Marsilio, 2008.

Sereno, P., « La geografia storica in Italia », dans Baker, A. R. H. (dir.), *Geografia storica. Tendenze e prospettive*, traduit en italien et présenté par Sereno, P., Milano, Franco Angeli, 1981, p. 167-187.

Sestini, A., *Il paesaggio*, Milano, Touring club italiano, 1963.

Tempesta, T., «The perception of agrarian historical landscapes : A study of the Veneto plain in Italy », *Landscape and Urban Planning*, n° 97, 2010, p. 258 à 272.

Turri, E., *Antropologia del paesaggio*, Milano, Comunità, 1974.

Turri, E., *Il paesaggio come teatro : dal territorio vissuto al territorio rappresentato*, Venezia, Marsilio, 1998.

Vallega, A., *Indicatori per il paesaggio*, Milano, Franco Angeli, 2008.

Venturi Ferriolo, M., *Percepire paesaggi. La potenza dello sguardo*, Torino, Bollati Boringhieri, 2009.

Zagari, F., *Sul paesaggio. Lettera aperta*, Melfi, Libria, 2013.

Zerbi, M. C., *Paesaggi della geografia (1988)*, Milano, Giappichelli, 1993.

Zoppi M., « La via italiana all'architettura del paesaggio : dal convegno di Bagni di Lucca alla convenzione europea dell'anno 2000 », dans Ferrara, G., Rizzo, G., Zoppi, M. (dir.), *Paesaggio. Didattica, ricerche e progetti 1997-2007*, Firenze, Firenze University Press, 2007.